

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui se termine le 31 décembre 2004 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états et le dernier programme triennal d'immobilisations, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice de 2005 ainsi que les orientations générales du budget 2006 et le prochain programme triennal d'immobilisations. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Enfin, je mentionne la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

### 1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2004 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Recettes	2 827 547 \$
Dépenses	2 902 256 \$
Excédent des dépenses	74 709 \$

De l'avis du vérificateur, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2004.

Le programme triennal d'immobilisations 2004-2005-2006 comportait des travaux d'aménagement de la zone industrielle, de réfection du rang 2 Centre, d'installation d'un système de chloration, achat d'un

terrain, achat d'une zamboni et achat d'un camion incendie qui ont été réalisés en 2004. La réfection de la route Binette et la réfection du rang 6 Sud ont été reportés à l'année 2005.

### 2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE 2005

Nous sommes à compléter l'analyse budgétaire pour l'année 2005. À ce moment-ci, il est difficile de prévoir les résultats (surplus ou déficit).

#### Les projets suivants ont été réalisés en 2005 :

- 1- travaux d'aménagement de la zone industrielle;
- 2- travaux de réfection du pont de la route Binette;
- 3- travaux de réfection du pont Labonté;
- 4- compléter l'implantation des bacs roulants;
- 5- travaux de réfection du 4e Rang Nord;

### 3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2006

Les orientations du conseil pour le prochain budget sont :

- Être à l'écoute pour des projets concernant le bâtiment St-Julien
- Améliorer notre réseau routier
- Embellir notre secteur urbain
- Encourager de nouveaux entrepreneurs à s'installer dans notre zone industrielle
- Travailler à l'amélioration de l'état du lac William

(suite à la 2)

# Message du maire



Je remercie les citoyens et citoyennes pour m'avoir fait confiance durant mon premier mandat comme maire. C'est ce qui me fait plus chaud au coeur, c'est que vous me faites confiance comme maire pour un autre mandat. J'apprécie votre marque de confiance et soyez assurés que je vais faire tout ce qui est possible pour que votre municipalité soit bien représentée tant au niveau régional que provincial.

## Élections du 5 novembre dernier

MM. Bernard Barlow, Alain Ruel et Paulo Asselin ont été élus lors de cette élection et ils complètent le conseil avec MM. Clermont Tardif, Yvan Langlois et Mme Guylaine Blondeau. Je félicite les nouveaux élus et je suis convaincu que tous ensemble nous allons faire en sorte que notre municipalité soit gagnante et que les citoyens et citoyennes soient fières de leur conseil municipal.

## Merci aux conseillers MM. Leonard et Dubois

M. Richard Leonard a travaillé pendant deux mandats et n'a jamais eu peur de mettre du temps et des énergies pour notre municipalité et M. Christian Dubois pendant un mandat au

conseil en plus de son temps a travaillé au bien-être de votre municipalité.

## Formation des comités

Présentement en tant que maire de votre municipalité, je travaille sur la formation des comités. Chaque conseiller travaille en moyenne sur trois comités qui lui sont proposés durant son mandat et à chaque réunion mensuelle du conseil, il en fait rapport sur le travail effectué et ainsi des décisions sont prises si c'est nécessaire.

## Voirie

Actuellement des travaux sont en cours sur la route du Domaine du Lac et dans le Rang 10. Sur la route du Domaine du Lac, on abaisse une côte en face du 5110 et sur le Rang 10 à un kilomètre du chemin Gosford on abaisse une côte et on remplit un creux ce qui va permettre dans les deux cas une meilleure visibilité et une sécurité accrue. L'an prochain, on devrait faire le pavage sur la route du Domaine du Lac jusqu'au Camping Vague à Bond.

## Budget 2006

Nous sommes déjà à l'étape de préparer le budget pour l'année 2006. Votre conseil va prendre des décisions qui permettront d'avoir un budget équilibré et qui s'orientera pour le mieux-être de la municipalité. Développement au niveau récréotouristique, réseau routier, embellissement du secteur urbain et rural, encourager les investisseurs dans la zone industrielle pour développer des industries et dans le bâtiment St-Julien, sont autant de priorité de votre conseil municipal pour une municipalité prospère.

*Donald Langlois, maire*

## BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale

Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca

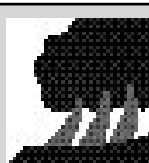
Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00



## Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand

**lundi, le 5 décembre 2005  
à 19h30 à la salle du conseil**

# Un nouveau préfet dans la MRC de l'Érable

Lors d'une réunion de tous les maires de la MRC de l'Érable qui se tenait mercredi dernier le 23 novembre, un nouveau préfet a été choisi dans notre MRC et l'heureux élu est nul autre que notre maire de St-Ferdinand M. Donald Langlois.

M. Langlois s'est dit flatter de la confiance que lui témoigne les maires de la MRC et compte travailler pour l'ensemble des municipalités de la MRC et pour chaque municipalité. Il a mentionné aussi que la municipalité de St-Ferdinand ne sera pas négligé par son travail de préfet.

## Rapport sur...*(suite de la une)*

### 4. LISTE DES CONTRATS

Je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclu avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

### 5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

La rémunération annuelle du maire est de 7 480 \$ et celle de chaque conseiller est de 2 490 \$. En plus de cette rémunération, une allocation de dépenses est versée aux membres du conseil. Celle du maire est de 3 740 \$ et celle des conseillers est de 1 245 \$.

Les séances du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand se tiennent le premier lundi de chaque mois. Bienvenue à toutes et à tous.

*Le maire de Saint-Ferdinand  
Donald Langlois  
Le 14 novembre 2005*

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Richard Leonard  
Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix  
: Conception et mise en page  
: Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Municipalité de  
Province de Québec  
MRC de l'Érable

ST-FERDINAND

## AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT  
NO 2005-52  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE NO 209 DE L'EX-VILLAGE  
DE BERNIERVILLE**

**AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :**

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la session ordinaire du 3 octobre 2005, le règlement no 2005-52 ayant pour titre «Règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville».

Ledit règlement no 2005-52 est entré en vigueur le 24 octobre 2005, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-FERDINAND,  
ce 1er novembre 2005.**

Sylvie Tardif  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Province de Québec  
MRC de l'Érable

Municipalité de



# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT no 2005-53 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE no 209 DE L'EX-VILLAGE DE BERNIERVILLE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement no 2005-53 modifiant le règlement de zonage no 209 l'ex-village de Bernierville.

### **AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Lors d'une séance tenue le 14 novembre 2005, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 2005-53 et intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 décembre 2005, à 18 h 30 à la salle du conseil, 821 rue Principale, Saint-Ferdinand.  
  
L'objet de ce règlement est modifier la marge de recul avant et les usages permis dans la zone 46 Ra/C.
3. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 821 rue Principale, Saint-Ferdinand, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
5. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. La zone 46 Ra/C concernée par le projet de règlement est située au nord par la ligne séparative des lots 327-15-1-P (matricule 2207417392) et 327-15-1-P (matricule 2207419861); au sud par la ligne séparative des lots 327-10-5, 327-17-1, 327-21 et 324-P; à l'ouest par la rue Principale et à l'est par le lac William.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, ce 21 novembre 2005.

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

Province de Québec  
MRC de l'Érable

Municipalité de

# SAINT-FERDINAND



## AVIS PUBLIC

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT no 2005-54 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE no 890405-A DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement no 2005-54 modifiant le règlement de zonage no 890405-A l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Lors d'une séance tenue le 14 novembre 2005, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 2005-54 et intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 décembre 2005, à 18 h 30 à la salle du conseil, 821 rue Principale, Saint-Ferdinand.  
  
L'objet de ce règlement est de créer une zone Aae et de lui attribuer des normes d'implantation spécifiques.
3. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 821 rue Principale, Saint-Ferdinand, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
5. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. La zone Aae concernée par le projet de règlement est située à l'ouest par la ligne séparative des lots 284 et 285; à l'est par la ligne séparative des lots 289-P et 291-P; au nord par le rang 6 et au sud en partant du rang 6 sur une longueur de 1 300 mètres (4 265 pieds) compris entre les lots 285 et 289-P inclusivement.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, ce 21 novembre 2005.

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

Province de Québec  
MRC de l'Érable

Municipalité de



# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT no 2005-55 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE no 890405-A DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Aux personnes intéressées par le projet de règlement no 2005-55 modifiant le règlement de zonage no 890405-A l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Lors d'une séance tenue le 14 novembre 2005, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 2005-55 et intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 décembre 2005, à 18 h 30 à la salle du conseil, 821 rue Principale, Saint-Ferdinand.  
  
L'objet de ce règlement est de créer une zone Raaa et de lui attribuer des normes d'implantation spécifiques ainsi que de préciser l'aménagement des secteurs de zone AF-4 et AF-7.
3. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 821 rue Principale, Saint-Ferdinand, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
5. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. La zone Raaa (secteur de zone Raaa-1) concernée par le projet de règlement est située au nord par la ligne séparative des lots 327-10-5, 327-17-1, 327-21 et 324-P; au sud en partant de la ligne séparative des lots 327-10-5, 327-17-1, 327-21 et 324-P sur une longueur de 366 mètres (1 200 pieds) finissant en pointe au lac William et à la rue Principale; à l'ouest par la route 165 et à l'est par le lac William.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, ce 21 novembre 2005.

Sylvie Tardif  
Secrétaire-trésorière

# Résumé de certaines décisions du conseil

## séance du 14 novembre 2005

### **Enfouissement des déchets au site de Robertsonville**

La municipalité de Saint-Ferdinand accepte les conditions du Comité intermunicipal de l'Amiante pour l'enfouissement des déchets, le traitement des lixiviats, la surveillance environnementale, la gestion et l'administration du site de Robertsonville au coût de 50 \$ la tonne impériale pour une municipalité cliente.

### **Don au Club des motoneigistes du lac William**

Un don de 400 \$ est versé au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2006 incluant le logo de la municipalité.

### **Transport adapté de la région de l'Amiante**

La municipalité de Saint-Ferdinand accepte de participer au Transport adapté de la région de l'Amiante inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2006 au montant de 72.75 \$ par usager, soit pour un nombre de 54 usagers pour une contribution de 3 928.50 \$.

### **Membre du c.a. de Transport adapté de la région de l'Amiante**

Le conseil municipal désigne Paulo Asselin pour remplacer Richard Leonard comme membre du conseil d'administration

### **Sous le thème «Fêtes de Noël»**

les Chevaliers de Colomb

du Conseil 9149 de St-Ferdinand **organisent un concours de dessins pour les enfants du primaire (3-4-5 et 6ième année)**

Les dessins seront exposés à l'église de St-Ferdinand le 18 décembre

Les responsables de cette activité sont : Conrad Lamontagne, Cécile et Fernand Cantin, Raymonde et Daniel Binette et Fernande Lemieux

## **INVITATION SPÉCIALE AU SOUPER DE NOËL**

du Cercle de Fermières de Saint-Ferdinand  
le 8 décembre 2005 à 18h00  
à la salle communautaire.

Il est très important de réserver votre place avant  
le 3 décembre au 428-3476 ou 428-3748  
Bienvenue à tous!

de Transport adapté de la région de l'Amiante inc. jusqu'à la fin du mandat se terminant au mois de mars 2007.

### **Corporation des chemins Craig et Gosford**

La municipalité de Saint-Ferdinand participe à la Corporation des chemins Craig et Gosford et accepte de contribuer pour un montant de 500 \$ pour l'année 2006.

### **Maire suppléant**

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que Guylaine Blondeau soit nommée maire suppléant de la municipalité de Saint-Ferdinand pour les huit prochains mois, soit de novembre 2005 à juin 2006 inclusivement.

### **Arréage de taxes**

Le conseil municipal accepte l'état des arréages de taxes au 9 novembre 2005 pour un montant de 135 737.36 \$.

### **Collection de taxes**

Le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux neuf (9) contribuables ayant des arréages de taxes datant de 2003 à 2005 et le conseil mandate Me Luc Ouellette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté.

### **Virée rue Bernier Ouest**

Attendu que la Garderie La Marmaillerie est maintenant installée à l'extrémité de la rue Bernier Ouest;

Attendu que cette rue est un cul de sac et que pour éviter un malencontreux accident, il est préférable de faire un rond de virée pour les équipements d'entretien de chemin d'hiver, pour les équipements de cueillette et transport des déchets solides et des matières récupérables et des autobus scolaires;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand convient qu'il faut faire les efforts nécessaires afin de sécuriser ce secteur et de prévenir un accident;

En conséquence, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Bernard Barlow et Claude Faucher pour rencontrer M. Frédéric Gariépy pour prendre entente écrite pour un rond de virée au bout de la rue Bernier Ouest afin de sécuriser le secteur.

### **Adoption du règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux**

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement no 2005-56 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux soit adopté tel que lu et transcrit dans le livre des règlements.

# Loisirs... Loisirs... Loisirs...

## **Atelier de décoration de boîtes d'emballage et de cartes de Noël**

Cet atelier est offert aux jeunes de 10 à 16 ans

lundi, le 11 décembre de 18h30 à 20h30

à la bibliothèque de l'école Notre-Dame

Coût de l'atelier et du matériel \$10.00

On doit s'inscrire avant le 7 décembre au 428-3413

.....

## **Disco patin**

Au Centre Gaston Roy

à tous les jeudis du mois de décembre de 18h30 à 19h30

Coût : \$1.00 par participant

Club de ski de fond « La Clé des Bois »

## **Pré-vente de carte de saison 2005-2006 au Dépanneur Super Soir Shell de Saint-Ferdinand à compter du 2 décembre 2005**

Vous avez ce spécial pré-vente jusqu'à ce que les pistes 1 à 5 soient accessibles pour le ski

Pour info : Claude Charron au 428-3355

## **SOIRÉE DE LA FADOQ Club de St-Ferdinand**

La prochaine soirée (Soirée des Jubilaires) aura lieu le 16 décembre 2005 au Centre Communautaire à 20h30. Lors de cette soirée, il y aura danse avec orchestre et prix de présence.

## **Horaire du patinage libre et hockey libre**

L'horaire du patinage libre et hockey libre du samedi et dimanche est affiché à l'entrée du Centre Gaston Roy et on peut aussi savoir les heures en appelant au 428-3413 à partir du vendredi .

## **Chevaliers de Colomb Conseil 9149 de St-Ferdinand Vente de gâteaux**

du samedi 3 décembre au 11 décembre

### **Noël des Enfants**

pour tous les enfants de 8 ans et moins dimanche, le 18 décembre à 13h30 à l'École Notre-Dame

Clown, jongleurs, Père Noël et cadeaux

Tous les membres sont convoqués à

### **l'assemblée générale**

qui aura lieu le 20 décembre prochain à 19h30 à la salle du Presbytère

**Tous les membres sont les bienvenus**

## **STATIONNEMENT DE NUIT**

**Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.**



